

COMMUNE DE MIREPOIX
(Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal											09/2016		
Total memb	23	Exercice	23	Convoc	10/03	Prés.	15	Abs	8	Proc.	4	Votants	19

Par suite d'une convocation en date du dix mars deux mille seize, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le quinze mars deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée.

Absents excusés : JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc. ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : JOLIBERT Marie-Christine à ESCANDE Jacques, LEVENARD Christian à GARCIA Pierre, CAZANAVE Véronique à SARRAIL Claudine, ANGLADE Jordane à BIARD Ludovic.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Travaux de voirie 2016 – demande de subvention au Conseil Départemental

Madame le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental pour aider la commune à financer tous les travaux de voirie obligatoires à réaliser en 2016.

DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL FDAL 2016		
Investissements voirie 2016	HT	TTC
Rue Victor Hugo tranche 1	78 212.00	93 854.40
Rue de la Mestrise	62772.50	75 327.00
Divers rues	41 920.00	50 304.00
Place maréchal Leclerc	4 230.00	5 076.00
TOTAL TRAVAUX	187 134.50	224 561.40
<i>Demande subvention Conseil Départemental FDAL 30 %</i>	<i>56 140.35</i>	<i>56 140.35</i>
Reste à la charge de la commune		168 421.05

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'inscrire au budget 2016 les travaux ci-dessus présentés par Madame le Maire,
- **Décide** de demander au Conseil Départemental, dans le cadre du FDAL, une subvention de 30 %, sur le montant HT des travaux, soit : 56 140.35 €.
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire
1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Pierre GARCIA
Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2016

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20160315-09D2016-DE